

## 9. PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE ET LUTTER CONTRE LA PAUVRETE

### Que veut atteindre l'UE ?

Promouvoir l'inclusion sociale, principalement en réduisant la pauvreté, avec pour objectif **d'élever 20 millions de personnes au-dessus du seuil de pauvreté et d'exclusion.**

### Comment ?

Les Etats Membres sont invités à s'attaquer à cet objectif thématique par une **inclusion active** des personnes exclues du marché du travail, y compris en provenance de communautés marginalisées comme les Rom, en fournissant des **soutiens et conseils améliorés, un accès à l'éducation générale et à la formation professionnelle, et une modernisation des systèmes de protection sociale.** Ils veulent obtenir, en particulier, une meilleure coordination de l'éducation, des systèmes de protection sociale et des politiques du marché du travail. Ils souhaitent aussi **promouvoir l'accès à des services d'intérêt général durables et de haute qualité, y compris pour la santé.**

Le FSE peut fournir des compléments de revenu mais seulement dans le cadre d'un itinéraire intégré d'accès à l'emploi et pour une durée limitée. Les dispositifs publics pour l'emploi peuvent uniquement être soutenus de façon transitoire, avec le but d'améliorer les compétences et les qualifications des personnes et ainsi les aider à réintégrer le marché du travail. Les Etats Membres sont invités à créer, mettre à jour et utiliser des **cartes de pauvreté** quand ils conçoivent et mettent en place des stratégies intégrées de soutien aux groupes et zones les vulnérables. Ces cartes doivent être, dans la mesure du possible, élaborées à une échelle adaptée pour mettre en évidence les défis particuliers des montagnes.

### Comment les montagnes peuvent-elles contribuer ?

Les montagnes sont à la fois des lieux de vie de communautés marginalisées et des territoires d'accueil pour les réfugiés et migrants en provenance du monde entier :

- **Lieux de vie de communautés marginalisées** car les habitants des villages des montagnes pauvres, spécialement dans l'est et le sud de l'Europe, vivent dans des conditions très difficiles. Dans les zones les plus reculées des Carpates, l'accès à l'eau et à l'électricité n'est pas assuré. Les habitants vivent d'une agriculture de semi-subsistance et sont très sensibles à tous les changements sociaux ou environnementaux.
- **Territoires d'accueil** car certains territoires, si reculés soient-ils, ont développé des initiatives pour accueillir une variété croissante de nouveaux habitants. Ceux-ci sont en général des **réfugiés ou des migrants** en provenance de l'étranger ou, de plus en plus, avec la crise économique, des personnes qui sont parties et **reviennent maintenant dans les montagnes**, transformant ainsi leur lieu de vacances (souvent leur vieil « habitat familial ») en un lieu de vie permanent. Un autre groupe est composé de personnes qui ne sont pas originaires des montagnes et qui y sont venues à la recherche d'une **vie meilleure, plus calme et plus saine**, parfois après avoir perdu leur emploi en ville. Toutes ces catégories de personnes pourraient se lancer dans l'exploitation agricole (à nouveau) ou créer une petite entreprise. Pour les zones montagnardes, ces personnes sont de nouveaux habitants en mesure de dynamiser le développement local dans un contexte de dépeuplement.

D'autres problèmes sont liés aux **emplois saisonniers et/ou qui nécessitent peu de qualifications.** Les personnes employées dans de tels postes peuvent souffrir d'une insécurité sociale, plus



spécialement les jeunes, et particulièrement dans les zones touristiques où le niveau et le coût de la vie sont relativement élevés.

Enfin, les zones de montagnes **font souvent face à des difficultés pour maintenir les services existants**, à cause de leur faible rentabilité et de la nécessité de répondre à des besoins nouveaux ou changeants de la population locale. L'actuelle concentration territoriale de services d'intérêt général (SIG) mène à un cercle vicieux de probable détérioration dans la qualité des services qui, par conséquent, diminue la demande des services existants.

### De quoi ont-elles besoin pour y contribuer ?

**La pauvreté et l'exclusion sociale dans les zones de montagne proviennent du dépeuplement, du lent démantèlement des communautés et des services associés, des faibles revenus et des emplois peu sûrs.** Les besoins et stratégies pour traiter ces besoins varient d'une chaîne de montagne à une autre. Les services sont cruciaux dans la plupart des zones de montagne, tout comme la modernisation du secteur agro-alimentaire et le développement de l'accès au marché qui constitue la base vitale de toute autre activité économique, en particulier **dans les zones de montagnes les plus pauvres d'Europe du Sud-Est et dans quelques zones de montagnes méditerranéennes.** Dans ces régions économiquement défavorisées, **la modernisation des secteurs agro-alimentaire et de sylviculture, à travers les mesures décrites dans les priorités 1 à 3,** est essentielle pour construire une économie de montagne fournissant des activités plus sécurisantes et génératrices de revenus à la population locale et pour ralentir l'actuel exode en particulier chez les plus jeunes générations.

Presque partout, outre les politiques de développement territorial, les montagnes ont besoin d'une **législation qui priorise les services d'intérêt général (SIG).** Des cadres législatifs doivent être mis en place précisant quels services doivent être fournis et les normes minimales pour leur fourniture. Les technologies et les besoins des usagers évoluant au fil du temps, il faut constamment **adapter les cadres mentionnés.** Comme mentionné à plusieurs reprises dans ce document, **la prochaine génération de haut débit et de TIC devrait être déployée en premier dans les zones montagnardes et rurales** pour améliorer leur accessibilité et leur potentiel économique. Des changements de législation dans ce domaine doivent être précédés d'une **évaluation d'impact territorial** prenant en compte les spécificités des zones de montagnes. **Des autorités régulatrices indépendantes** devraient être instaurées pour vérifier si les SIG sont fournis conformément à la législation. De plus, **les règles en matière d'aide d'état doivent faciliter le développement de solutions innovantes** pour fournir des services. Il est nécessaire de se concentrer sur la distribution spatiale des services au sein d'une région. Une bonne politique de planification, incluant les aspects spatiaux, peut contribuer à favoriser les SIG, et les **activités économiques décentralisées** aideront à conserver la demande de services. Enfin, il est nécessaire d'être proactif dans le **développement d'approches nouvelles et innovantes pour fournir des services.** Il faut faire le meilleur usage possible des TIC, des possibles synergies entre différents réseaux, de la coopération inter-municipale et des offres multifonctionnelles.

Une fois ces conditions en place, les montagnes ont besoin d'être **soutenues dans leurs fonctions d'intégration**, à travers de bonnes **politiques d'accueil**, encourageant **l'économie sociale**, aidant les personnes à s'intégrer et **améliorant la condition sociale des travailleurs en montagne**, spécialement chez les jeunes. Ils ont besoin d'une meilleure éducation et de programmes de formation continue afin d'obtenir les compétences nécessaires à l'amélioration de leur compétitivité



au sein de leur activité économique ou à l'obtention d'un emploi, et ce à tous les âges (comme évoqué en particulier dans la priorité 10).

**Les campagnes de marketing territorial de communication ont aussi besoin d'être soutenues à la fois au niveau territorial et sectoriel, pour améliorer l'attractivité des zones.** De telles campagnes peuvent également bénéficier à la production et au marketing de produits artisanaux ou alimentaires de qualité provenant des zones de montagne, ainsi qu'à d'autres secteurs.

### Exemples d'actions/de pratiques/politiques ou projets permettant d'atteindre l'objectif

- **Améliorer l'accès à des services d'intérêt général durables et de haute qualité, y compris les soins de santé** – quelques initiatives intéressantes ont été mises en place :
  - **Transport :**
    - Le comté de Sogn og Fjordane (Norvège) est membre du « [Réseau Européen de Communautés Sûres](#) (ESCON) ». Un programme mis en place dans ce cadre, appelé "Chez moi en toute sécurité pour 50 couronnes" vise les jeunes entre 16 et 24 ans, le groupe de personnes le plus souvent impliqué dans les accidents. Des lignes de bus sont activées les samedis soir (le jour avec le plus haut taux d'accident) depuis la plupart des centres urbains qui proposent un enseignement secondaire supérieur jusque dans les zones rurales, y compris montagnardes.
    - Dans le Pays du Doubs Central (France), un système de transport à la demande, [TADOU](#), a été développé pour permettre aux habitants des zones peu peuplées de se déplacer à l'intérieur de la zone et jusqu'aux stations de bus en connexion avec la ville la plus proche.
  - **Besoins quotidiens :**
    - L'initiative « [Wolfach bringt's](#) » (Allemagne) a été conçue pour améliorer l'accessibilité aux produits de base, renforcer le réseau local de commerces au détail et de services et créer de nouveaux modes de distribution de produits de base. 8 à 15 détaillants locaux ont participé, parmi eux des superettes, des boulangeries, des boucheries, des pharmacies et des agriculteurs faisant de la vente directe. Les résidents locaux peuvent commander des produits par internet mais aussi par téléphone, par fax ou sur catalogue. Le service de soins gériatriques local livre une fois par semaine, va chercher les produits chez les différents fournisseurs et les distribue.
    - Le [programme MERKUR](#) en Norvège est établi pour soutenir les détaillants dans les zones où la population diminue et est très éloignée d'autres détaillants. 11 conseillers à travers le pays sont en mesure de fournir une variété de services permettant d'aider au développement d'entreprises et fournissent des conseils pour obtenir de meilleurs prix de gros au moment de commander les produits, de choisir les produits et de concevoir de nouvelles offres. Ils aident également à mobiliser les communautés à soutenir leurs magasins locaux en faisant suffisamment d'achats pour mettre à l'épreuve et faire contrepoids à l'attraction exercée par les centres commerciaux dans les villes adjacentes.
  - **Santé :** les montagnards sont souvent éloignés des centres de soins médicaux et des hôpitaux. Dans les endroits les plus reculés, des procédures d'urgence doivent être mises en place pour assurer un transport rapide vers l'hôpital le plus proche. Au-delà des urgences, la prestation de services de soins de santé doit être professionnalisée.
    - Dans la région Dalarna, Suède, dans le cadre de l'initiative [Institut de Soins de Santé et Soins Sociaux](#), des employeurs privés, des formateurs et les autorités publiques



ont décidé de relever le défi de fournir sur place des services de très haute qualité pour les retraités. L'initiative a pour but de développer et d'adapter les capacités du personnel en place et de former les jeunes générations pour qu'elles puissent exceller dans le service des soins.

- **Service postal** : Le projet pilote Post Partner Kooperation im ländlichen Raum (Coopération de partenaires postaux dans les zones rurales) a été réalisé conjointement par le gouvernement de Carinthie (Autriche), la Chambre de Commerce de Carinthie et l'entreprise de service postal autrichien. Le but est de maintenir les services postaux dans une large zone dans les municipalités de Carinthie, en établissant des services communs « Post.Partner » assurés par les détaillants locaux.
- **Améliorer la condition sociale des travailleurs saisonniers par :**
  - **Une formation multi-compétences** : quelques écoles de montagne ont développé des « qualifications multi-compétences » dans lesquelles on apprend aux jeunes différentes professions : elles augmentent leur employabilité tout au long de l'année.
  - **La combinaison de plusieurs emplois sous couvert d'une association d'employeurs** : dans la municipalité de Luchon (Pyrénées, France), les employeurs locaux (stations de ski et une fabrique de papier), souhaitant compter sur un personnel permanent, ont signé des contrats à l'année avec des personnes qui travaillent dans les stations de ski en hiver, quand la fabrique de papier est fermée, et à la fabrique de papier, quand la station de ski est fermée. Le personnel est géré par un organisme intermédiaire représentant les deux employeurs.
- Encourager l'entrepreneuriat et la création d'emploi, particulièrement par l'intermédiaire de **solutions spécifiques de formation et de soutien à la création d'entreprises pour les partenaires des travailleurs** (récemment) installés dans les zones de montagnes. Dans ces territoires, la concentration d'emploi est faible tout autant que les chances de trouver un emploi longue durée pour les deux partenaires. En particulier, les emplois disponibles pour les femmes ne sont pas très diversifiés et elles rencontrent beaucoup de difficultés pour trouver un emploi. **Leur implication dans l'économie locale a besoin d'être favorisée.**
- **Améliorer l'accès au logement, y compris dans les zones touristiques** : proposer des logements sociaux et des logements en location pour les jeunes et pour les travailleurs saisonniers (par ex. [foyers pour la jeunesse](#) en Rhône-Alpes, France);
- **Faciliter l'intégration des migrants et des "revenants"** :
  - Dans le comté de Buskerud, Norvège, à l'occasion du "**programme de placement et d'immigration**" (bonne pratique PADIMA 19 sur le [marketing territorial](#)) six municipalités ont uni leurs efforts pour créer une plateforme d'offres d'emploi pour les personnes qui cherchent un emploi dans la région. Cette plateforme permet à beaucoup de partenaires au chômage de trouver un travail et rencontre beaucoup de succès.
  - Dans la province de Teruel, en Espagne, on aide les immigrants à réaliser un bilan de compétences et, en fonction de cela et des besoins dans la région, ils suivent une formation accélérée qui les aide à obtenir un emploi rapidement. Les hommes suivent une formation rapide et obtiennent un emploi plus facilement dans les secteurs de la maintenance, comme conducteurs, et dans l'agriculture ; et les femmes dans les secteurs du tourisme et de la santé. Ce ne sont pas les seuls secteurs qui recrutent, seulement ceux qui permettent une meilleure intégration des personnes.
- **Faciliter l'intégration des femmes sur le marché** : les régions partenaires de PADIMA soutiennent le développement de niches sectorielles dans lesquelles les femmes peuvent obtenir un travail/créer une entreprise.

- Les initiatives de Bed & Breakfast [Albergo Diffuso di Ornica](#), en région Lombardie (Italie) et la route des Ibères dans le sud d'Aragon (Espagne) ont contribué à l'emploi des femmes dans le secteur du tourisme, en développant en même temps le profil de la zone.
- **Promouvoir l'économie et les entreprises sociales :**
  - « **L'Ecole des Sourds** » à Al, Norvège, a développé une expertise dans l'enseignement de programmes pour les enfants sourds. De retour d'un voyage au Kenya, Marit Kolstad Bråten (leader du "projet d'aide aux sourds") a uni ses forces avec les experts TIC de l'université d'Al Folk. Ils ont développé un soutien et une assistance aux enfants d'âge scolaire sans accès à l'éducation au Kenya et ont souhaité développer un organisme de développement professionnel à Al, qui a mené finalement au développement d'entreprises à Hallingdal.
- **Favoriser le développement local géré par les acteurs locaux (LEADER/CLLD) :**
  - Le projet "FlyttHit" ou "[Installez-vous ici](#)" dans les régions montagnardes de Norvège initié par une initiative locale, fait travailler toutes les municipalités de la région ensemble et les rend attractives, de façon à ce que les gens viennent y habiter.
- **Des investissements dans des infrastructures de santé ou de prise en charge des enfants ou des personnes âgées :**
  - Dans la province de Turin (Italie), quelques exploitations agricoles ont établi conjointement [une 'agri-école à la ferme' pour les enfants](#) âgés de 0 à 6 ans. Cherchant à compenser le manque d'infrastructure de petite enfance dans la zone de montagne, 3 écoles ont été créées, offrant leurs services à 18 familles et empêchant le dépeuplement, avec un financement public uniquement dans les premières étapes du processus.
- **Des infrastructures à petite échelle dans les zones rurales :**
  - Dans la région d'Aragon (Espagne), les trois provinces de Teruel, Saragosse and Huesca collaborent sur le « [projet de multiservices ruraux](#) » dans lequel ils travaillent avec les chambres provinciales de commerce et le gouvernement régional pour conserver les activités commerciales dans les villes les plus petites. Ils cherchent à éviter le dépeuplement rural, aider les entrepreneurs à s'installer sur le territoire (la plupart d'entre eux proviennent de zones urbaines) et garantir une structure commerciale de base combinées aux services touristiques.

**Plus d'informations :**

[Le document de position d'Euromontana sur les services d'intérêt général](#)

[Le guide des bonnes pratiques PADIMA sur la diversification économique](#)

